

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (15): Supplément au no 15 de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au n° 15 de la REVUE MILITAIRE SUISSE.

AVANT-PROJET D'ORGANISATION MILITAIRE SUISSE. (Suite.) (1)

SCHWYTZ.

Nombre des hommes astreints au service d'après les contrôles, complété en vue de la fixation du temps de service à 25 années 5874

Dont à déduire pour les armes spéciales de chacune des classes d'âge :

	Effectif d'après le contrôle.
Train de parc	26
1 compagnie de guides	37
1 compagnie de carabiniers	138
	<u>201</u>

Donc, pour les armes spéciales des trois classes d'âge 603

Il resterait en tout pour former les bataillons d'infanterie 5268

Pour une classe d'âge $\frac{5268}{3} = 1756$

On pourrait en former : 2 bataillons et il resterait 60 surnuméraires.

L'effectif de chacune des classes d'âge pour toutes les armes comprend :

Armes spéciales, comme ci-dessus	201
Infanterie : 2 bataillons	1696
	<u>1897</u>

Il faudrait pour constituer cet effectif :

7 levées annuelles pour l'élite à 293 =	2054
8 » » » la réserve à 264 =	2112
10 » » » la landwehr à 194 =	1940
<u>25 levées annuelles.</u>	<u>6105</u>

Nombre des hommes astreints au service 5874

Il en manquerait : 232

UNTERWALD-LE-HAUT ET UNTERWALD-LE-BAS.

Nombre des hommes astreints au service d'après les contrôles, complété en vue de la fixation du temps de service à 25 années :

Unterwald-le-Haut	1691	
Unterwald-le-Bas	1196	2887

Dont à déduire pour les armes spéciales de chacune des classes d'âge :

	Effectif d'après le contrôle.
<i>Unterwald-le-Haut :</i>	
Train de parc	8
Guides	9
1 compagnie de carabiniers	138
<i>Unterwald-le-Bas :</i>	
Train de parc	7
Guides	9
1 compagnie de carabiniers	138
	<u>309</u>

Donc, pour les armes spéciales des trois classes d'âge 927

Il resterait en tout pour former les bataillons d'infanterie 1960

Pour une classe d'âge $\frac{1960}{3} = 653$

(1) Voir nos précédents nos et notre numéro de ce jour.